

## COMMUNIQUÉ

**La Fondation Lucie et André Chagnon annonce les nominations de monsieur Claude Chagnon, au poste de vice-président du conseil et chef de la direction, et de monsieur Jean-Marc Chouinard, au poste de président**

**Montréal, le 21 septembre 2016** – Monsieur André Chagnon, président du conseil de la Fondation Lucie et André Chagnon, est fier d'annoncer les nominations suivantes :

- Monsieur Claude Chagnon, vice-président du conseil et chef de la direction
- Monsieur Jean-Marc Chouinard, président

Monsieur Claude Chagnon devient aujourd'hui vice-président du conseil et chef de la direction de la Fondation, après en avoir assuré la présidence depuis 2009. Ses nouvelles fonctions lui permettront de rester activement impliqué dans les activités de la Fondation, un organisme mis sur pied par la famille Chagnon et dont la mission est de prévenir la pauvreté par la réussite éducative des jeunes Québécois.

Monsieur Jean-Marc Chouinard est associé au développement de la Fondation depuis le début de ses activités en 2001. Il a joué un rôle important en étant au cœur de son évolution, a tissé des relations et des partenariats avec plusieurs leaders locaux et régionaux au Québec, ainsi qu'avec plusieurs responsables gouvernementaux et du secteur privé. Jean-Marc Chouinard est aussi un membre respecté de la communauté des fondations canadiennes et sa réputation internationale continuera de donner accès aux meilleures idées existantes pouvant servir la mission de la Fondation de même que des occasions pour partager les apprentissages. Son expertise et son expérience acquises au fil des années font de lui la personne toute désignée pour assurer la définition et le déploiement des orientations futures de la Fondation.

L'entrée en fonction de MM. Chagnon et Chouinard est effective dès aujourd'hui.

### **À propos de la Fondation Lucie et André Chagnon**

La Fondation Lucie et André Chagnon a pour mission de prévenir la pauvreté en contribuant à la réussite éducative des jeunes Québécois, dès leur conception jusqu'à 17 ans, par le développement de leur plein potentiel. Pour y parvenir, elle soutient la mobilisation locale et régionale autour des facteurs de la réussite éducative. La Fondation soutient également des activités et des outils de sensibilisation destinés aux parents et, plus largement, à l'ensemble de la société québécoise. [www.fondationchagnon.org](http://www.fondationchagnon.org)

-30-

### **Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :**

Claire Neveux  
Coordonnatrice, Communications  
Fondation Lucie et André Chagnon  
Tél. : 514 380-2001, poste 1061  
[neveuxc@fondationchagnon.org](mailto:neveuxc@fondationchagnon.org)